

1995-2005 : dix ans d'enseignement technologique ou professionnel agricole et d'insertion professionnelle des jeunes

Francine Derambure

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

La période couverte par cette étude correspond globalement à celle du troisième schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole (SPNF), établi pour la période 1998-2002 et prorogé pour la préparation des rentrées 2003 et 2004 (voir encadré).

Elle tend à montrer comment l'enseignement agricole a évolué en diversifiant ses formations et en amenant une ouverture sociale de son recrutement, tout en restant bien implanté sur l'ensemble du territoire et en conservant une bonne insertion professionnelle.

ENTRE 1995 ET 2005, L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNEL AGRICOLE A VU SES EFFECTIFS AUGMENTER

En 2005, l'enseignement technologique et professionnel agricole accueille 156 655 jeunes élèves ou apprentis, qui se répartissent sur l'ensemble du territoire national, départements et collectivités d'outre-mer inclus (*graphique 1*).

Les effectifs les plus importants d'élèves ou d'apprentis inscrits dans un établissement du ministère de l'Agriculture et de la Pêche sont concentrés en Rhône-Alpes et dans les régions du Grand-Ouest. Ainsi, Rhône-Alpes accueille 10,7 % des effectifs totaux, les Pays de la Loire 10 % et la Bretagne, 9,4 %. Les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées atteignent respectivement 6,2 % et 5,6 % des apprenants tandis que toutes les autres régions représentent chacune moins de 5 %.

En dix ans, l'ensemble des effectifs d'élèves et d'apprentis qui préparent un diplôme technologique ou professionnel de niveau V, IV ou III augmente de 18,8 %, ce qui correspond à près de 25 000 jeunes supplémentaires (*tableau 1*).

Cette progression des effectifs est régulière jusqu'en 1999, puis connaît une décroissance de 2000 à 2003, avant une nette remontée en 2004 et surtout en 2005.

Par ailleurs, cette période est marquée par un fort développement du secteur de l'apprentissage, amorcé dès 1993 au sein de la formation professionnelle agricole (*graphique 2*).

En effet, les élèves et apprentis contribuent pour une part quasiment égale à la progression générale, ce qui traduit une très forte poussée des apprentis (+ 11 000 apprentis, soit 63 %) au regard de celle des élèves (+ 13 800 élèves, soit + 12 %).

Malgré cette progression, moins de un jeune sur cinq a fait le choix de l'apprentissage pour préparer un diplôme professionnel agricole en

Tableau 1 – Évolution globale des effectifs d'élèves et d'apprentis de l'enseignement technologique ou professionnel agricole

	1995-1996	1999-2000	2002-2003	2004-2005	2005-2006
Élèves	114 303	133 229	125 023	123 975	128 098
Apprentis	17 523	27 425	27 211	27 456	28 557
Total	131 826	160 654	152 234	151 431	156 655

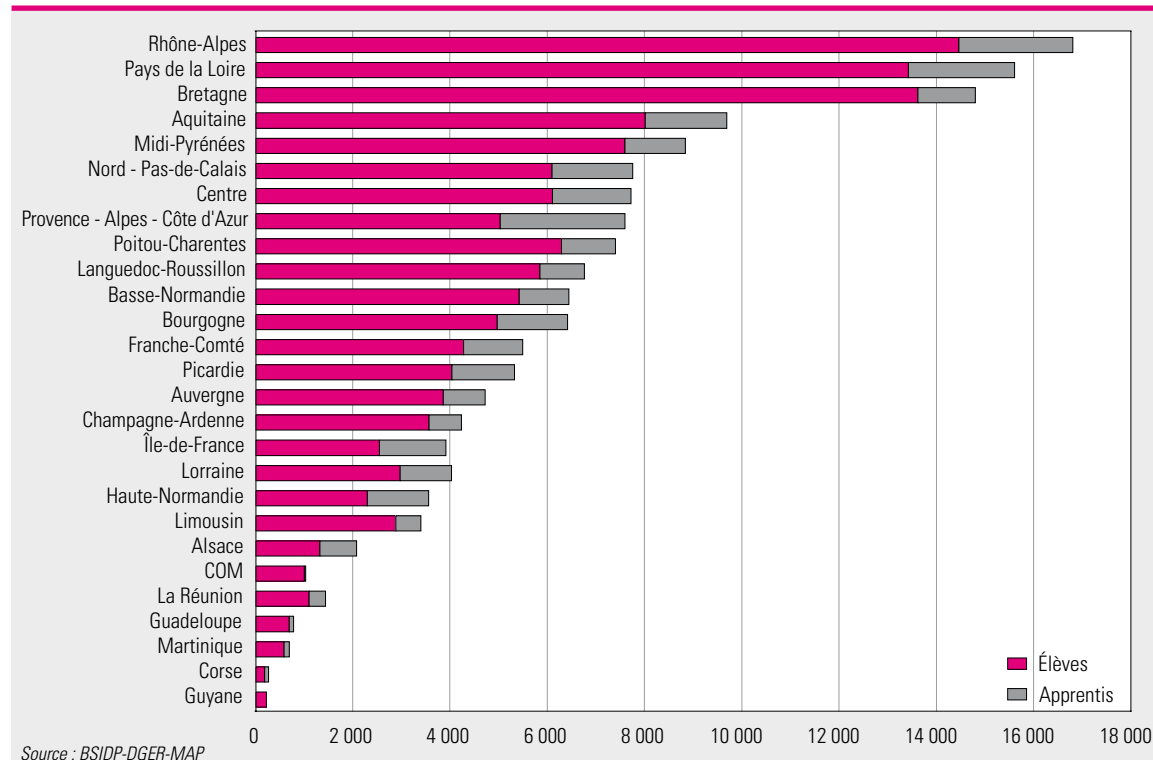
Source : BSIDP-DGER-MAP

2005, contre 28 % des jeunes pour l'ensemble des formations du second degré proposées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cependant, le poids des apprentis varie fortement selon les régions.

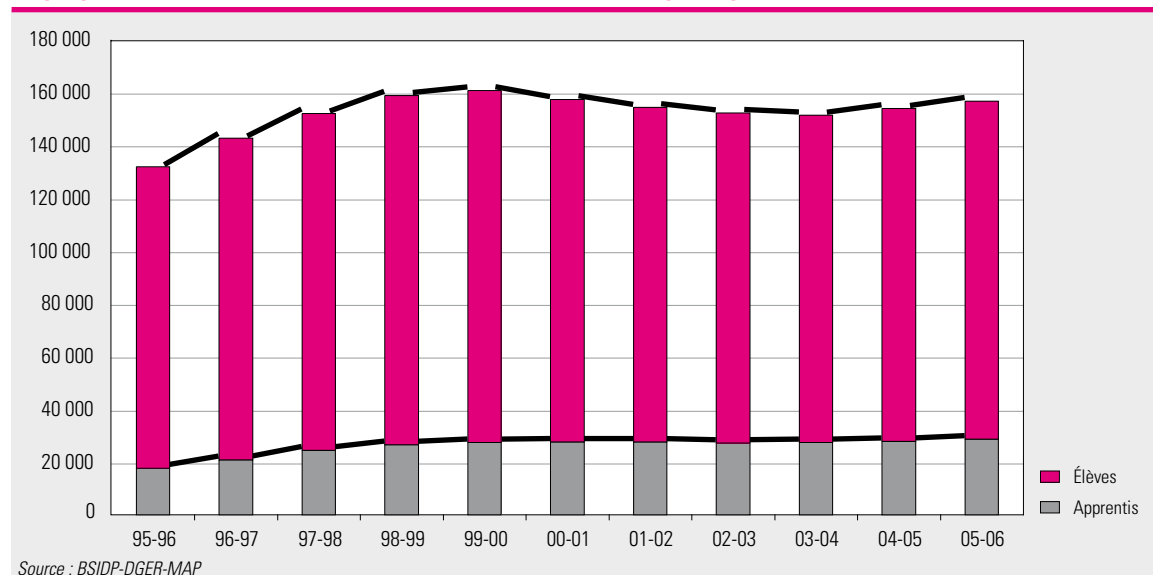
Ainsi, Provence - Alpes - Côte d'Azur affiche le plus grand nombre d'apprentis avec plus de 2 500 jeunes, ce qui représente 9 % de l'apprentissage agricole. Les régions Rhône-Alpes et Pays de la Loire arrivent en deuxième et troisième positions avec

respectivement 8,2 % et 7,7 % des effectifs. Le Limousin ne possède que 1,8 % d'apprentis, tandis que la Corse en forme 0,3 %. Dans les DOM-COM, c'est La Réunion qui totalise le plus d'apprentis, soit 1,2 %.

Graphique 1 – Répartition régionale des effectifs d'élèves et d'apprentis des voies technologiques ou professionnelles de l'enseignement agricole en 2005



Graphique 2 – Évolution des effectifs de l'enseignement technologique ou professionnel de 1995 à 2005

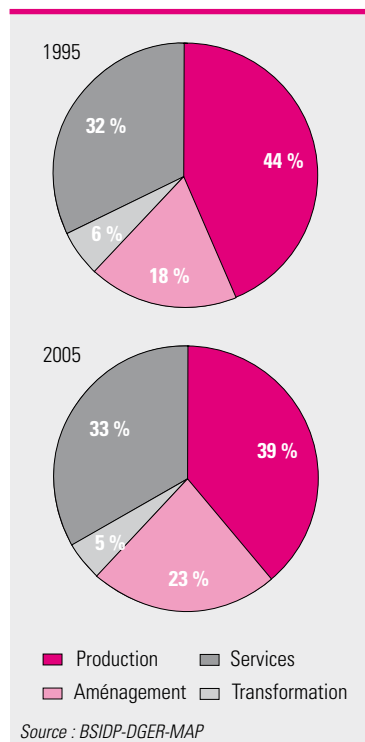


DES ÉVOLUTIONS D'EFFECTIFS DIFFÉRENTES SELON LES VOIES DE FORMATION ET LES SECTEURS PROFESSIONNELS

L'enseignement agricole porte sur quatre grands secteurs professionnels :

- la production : production agricole, horticulture, agroéquipement et activités hippiques ;
- l'aménagement : travaux paysagers, travaux forestiers, faune sauvage, protection de la nature et maîtrise de l'eau ;
- la transformation : industries agro-alimentaires, bio-industries de transformation et analyses agricoles biologiques et biotechnologies ;
- les services : services aux personnes, commercialisation et services aux entreprises.

Graphique 3 – Répartition des élèves et apprentis par secteur professionnel de formation en 1995 et en 2005



En 2005, l'enseignement technologique ou professionnel agricole dans sa globalité reste toujours centré sur la production agricole (39 % des effectifs). Toutefois, ce secteur a perdu cinq points en dix ans, au profit du secteur de l'aménagement, qui prend une place de plus en plus grande (23 %), tandis que les deux autres secteurs ont peu évolué en parts sur la même période (graphique 3).

Ces grands traits d'évolution – à savoir la diminution du poids du secteur production et la hausse de celui de l'aménagement – se retrouvent dans les deux voies de formation même si les parts des différents secteurs y sont très différentes.

Dans les formations par apprentissage, en 2005, le secteur production, avec 14 700 apprentis, reste de loin le premier secteur. Bien qu'ayant progressé de 44 % en dix ans, sa part relative s'est réduite puisqu'il ne représente plus que 48,6 % des apprentis contre 57,4 % en 1995 (tableau 2). Deuxième secteur, l'aménagement, avec 11 800 jeunes en 2005, réalise une forte augmentation en dix ans puisqu'il double ses effectifs (+ 106,4 %). Contrairement au secteur de la production, sa part relative croît nettement, passant de 32,2 % à 39 %.

Le secteur des services, avec 2 350 apprentis essentiellement en commercialisation, a progressé de

Tableau 2 – Répartition des apprentis par secteur professionnel de formation en 1995 et en 2005 (%)

Secteurs	1995-1996	2005-2006
Production	57,4	48,6
Aménagement	32,2	39,0
Transformation	3,1	4,6
Services	7,3	7,8
Total	100,0	100,0

Source : BSIDP-DGER-MAP

81,5 % mais ne représente que 7,8 % du total des formations.

Enfin, le secteur de la transformation réalise la plus forte progression depuis 1995 : + 154 %. Toutefois, il reste de loin le secteur le moins bien représenté, avec seulement 1 400 jeunes, soit 4,6 % du total.

Dans la voie scolaire, le secteur des services, avec 50 400 jeunes, devient le principal secteur professionnel en 2005 en dépassant la production. Il a progressé de 21,7 % en dix ans et sa part relative a augmenté de 36 % à 39 % (tableau 3). Le secteur de la production a vu d'abord ses effectifs augmenter entre 1995 et 1998, atteignant près de 55 000 élèves. Il a ensuite régressé pour retrouver en 2005 un niveau à peine inférieur à celui de 1995, soit 46 800 élèves. Comme dans l'apprentissage, sa part relative a sensiblement diminué et il ne représente plus que 36,5 % des effectifs d'élèves contre 42 % en 1995. Le secteur de l'aménagement représente 19,4 % des effectifs et compte 24 850 élèves en 2005. C'est le secteur qui s'est le plus développé depuis 1995, avec une croissance en effectifs de 35 % et une augmentation sensible de sa part relative (de 16 % à 19,4 %).

Le secteur de la transformation ne représente que 4,7 % des effectifs d'élèves, soit à peine plus de 6 000 jeunes. Il est le grand perdant avec une décroissance en effectifs de

Tableau 3 – Répartition des élèves par secteur professionnel de formation en 1995 et en 2005 (%)

Secteurs	1995-1996	2005-2006
Production	42,0	36,5
Aménagement	16,0	19,4
Transformation	6,0	4,7
Services	36,0	39,4
Total	100,0	100,0

Source : BSIDP-DGER-MAP

15,3 % entre 1995 et 2005. Aussi, sa part relative a baissé.

UNE GRANDE STABILITÉ DANS LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU

Les formations concernées se répartissent en trois niveaux et préparent aux diplômes suivants :

- niveau V : CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole), BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles), BPA (brevet professionnel agricole) ;
- niveau IV : baccalauréats technologiques ou professionnels, BTA (brevet de technicien agricole), BP (brevet professionnel) ;
- niveau III : BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

Une comparaison 1995-2005 de la répartition des effectifs d'élèves et d'apprentis par niveau fait apparaître une très faible évolution sur dix ans (tableau 4).

En 2005, le nombre de formés (élèves et apprentis) du niveau V dépasse

81 000 jeunes, soit 51,8 % de l'ensemble des effectifs, niveau identique à celui atteint en 1995 (tableau 5). C'est en effet au profit de ce niveau que s'est faite la progression des effectifs constatée en 2004 et 2005.

Le niveau IV a augmenté jusqu'en 1999 pour atteindre plus de 54 200 formés, puis diminue ensuite régulièrement pour remonter en 2005, mais cette évolution n'est pas la même dans les deux voies. Il représente un peu plus de 33 % des formés.

Le niveau III, qui avait progressé jusqu'en 2001, perd ensuite régulièrement des étudiants malgré la progression régulière des apprentis étudiants depuis dix ans. Il concerne 15,1 % des jeunes.

LA PLACE DES FILLES A AUGMENTÉ DIFFÉREMMENT SELON LA VOIE DE FORMATION

En effet, l'apprentissage reste moins attractif pour les filles : en dix ans, la part des effectifs féminins a

peu évolué dans cette voie de formation (tableau 6).

Malgré une forte progression en valeur absolue des effectifs féminins (+ 2 600 filles, soit + 86 %), la population des apprentis en 2005 reste très majoritairement masculine (80,8 % de garçons). La part des filles n'a augmenté que de 1,8 point. La répartition dans les niveaux est restée quasiment stable en dix ans.

Le phénomène est différent dans la voie scolaire, où l'augmentation du nombre de filles s'accompagne d'une féminisation accrue et d'un accès plus favorable à l'ensemble des filières et aux niveaux supérieurs.

D'une part, si les effectifs féminins ont progressé de 23,3 %, dans l'ensemble de l'enseignement agricole général, technologique ou professionnel par voie scolaire entre 1995 et 2005, cette évolution est plus forte si on considère les seules formations technologiques ou professionnelles, puisque la progression y est de 26,3 % (+ 13 800 filles).

Tableau 4 – Évolution par niveau des effectifs d'élèves et d'apprentis de l'enseignement technologique ou professionnel agricole

	1995-1996		1999-2000		2001-2002		2002-2003		2004-2005		2005-2006	
	Élèves	Apprentis	Élèves	Apprentis	Élèves	Apprentis	Élèves	Apprentis	Élèves	Apprentis	Élèves	Apprentis
Total Niveau V	55 953	12 243	63 641	16 799	59 794	15 977	60 526	15 535	64 096	15 390	65 682	15 401
Total Niveau IV	39 132	3 407	47 441	6 776	45 221	7 125	43 791	7 097	42 873	7 615	43 752	8 136
BTSA Niveau III	19 218	1 873	22 147	3 850	21 747	4 542	20 706	4 579	19 093	4 883	18 664	5 020
Total	114 303	17 523	133 229	27 425	126 762	27 644	125 023	27 211	126 062	27 888	128 098	28 557

Source : BSIDP-DGER-MAP

Tableau 5 – Évolution de la répartition des effectifs d'élèves et d'apprentis de l'enseignement technologique ou professionnel agricole par niveau (%)

	1995	2005
Niveau V	51,7	51,8
Niveau IV	32,3	33,1
Niveau III	16,0	15,1
Total	100,0	100,0

Source : BSIDP-DGER-MAP

Tableau 6 – Proportion par niveau des filles dans l'apprentissage en 1995 et en 2005 (%)

	1995	2005
Niveau V	15,4	17,1
Niveau IV	19,6	18,8
Niveau III	26,5	26,4
Ensemble	17,4	19,2

Source : BSIDP-DGER-MAP

Tableau 7 – Effectifs et répartition par niveau des filles dans les formations technologiques ou professionnelles scolaires en 1995 et en 2005

Niveaux	1995		2005	
	Effectif	%	Effectif	%
V	30 426	54,4	38 005	58,0
IV	15 901	40,6	21 417	49,0
III	5 933	30,9	6 602	34,4
Total	52 260	45,7	66 024	51,5

Source : BSIDP-DGER-MAP

D'autre part, la proportion des filles a augmenté de 4,1 points dans ces formations : elle est passée de 45,7 % en 1995 à 51,5 % en 2005 (tableau 7).

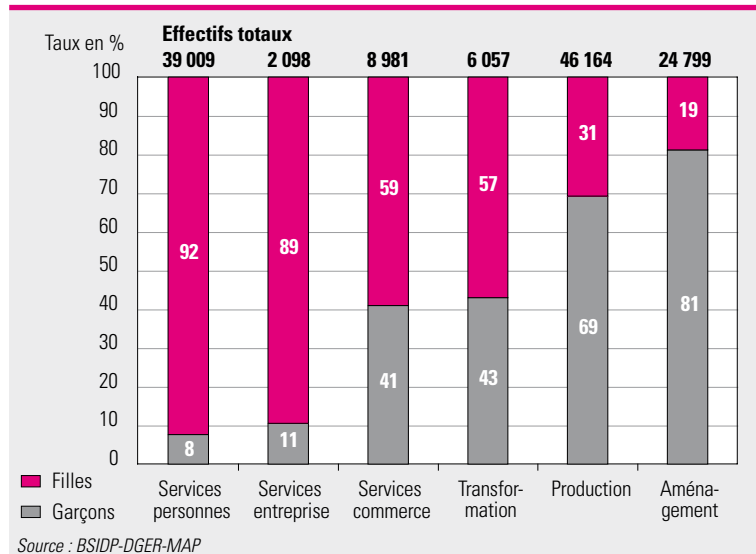
Cette progression apparaît dans tous les niveaux, mais elle est plus nette au niveau IV (+ 10 points). La mise en place à la rentrée 2005 du baccalauréat professionnel « services en milieu rural », en remplacement du BTA, explique en partie cette évolution.

Cependant, cet équilibre global entre les genres cache les forts déséquilibres existant au sein des principaux secteurs professionnels (graphique 4). Les fortes majorités de garçons dans les secteurs de l'aménagement et de la production (respectivement 81 % et 69 %) sont contrebalancées par les 92 % de filles dans le secteur des services, essentiellement représenté par le service aux personnes. C'est principalement ce dernier qui explique

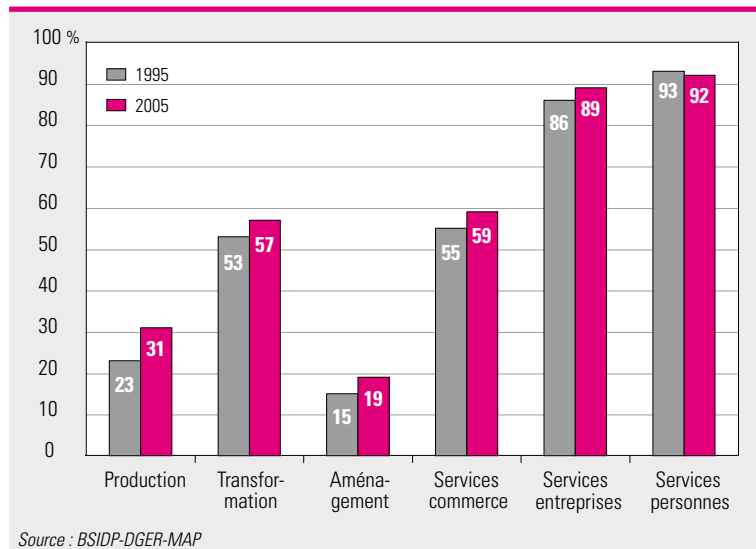
l'augmentation globale des services sur dix ans.

Mais il est intéressant de noter que, dans la voie scolaire, ces fortes disparités entre les genres se sont atténuées ces dix dernières années et que la part des filles a augmenté dans tous les secteurs, y compris et surtout dans celui de la production où la proportion des effectifs féminins a gagné 7 points. Le secteur des services aux personnes est le seul secteur dans lequel la représentation des filles baisse très légèrement (- 1 point) (graphique 5).

Graphique 4 – Répartition par genre et par secteur professionnel dans les formations technologiques ou professionnelles scolaires en 2005



Graphique 5 – Évolution de la part des filles par secteur professionnel dans les formations technologiques ou professionnelles scolaires entre 1995 et 2005



UNE DIVERSIFICATION DES PUBLICS ACCUEILLIS DANS LES FORMATIONS SCOLAIRES

La diversification des publics accueillis dans la voie scolaire se traduit par l'arrivée croissante de jeunes d'origine familiale non agricole.

Ce phénomène n'est pas nouveau : les jeunes issus du milieu agricole, qui représentaient 42,4 % de l'ensemble des jeunes en 1985, n'en représentaient plus que 23,3 % en 1995. Dix ans plus tard, en 2005, ce taux est tombé à 16,2 %. Ceci s'explique en partie par la diversification des formations et notamment par le développement du secteur des services et plus récemment de celui de l'aménagement, qui attirent davantage les jeunes des autres catégories sociales.

La forte diminution du nombre des agriculteurs et du nombre d'enfants par famille est aussi une des principales raisons de la plus faible représentation des origines agricoles. Cependant, les jeunes d'origine agricole sont majoritaires dans les formations qui débouchent sur les

métiers du secteur agricole, où ils représentent 35 % des effectifs (*tableau 8*).

Les enquêtes réalisées jusqu'à présent n'ont pas permis de connaître les origines sociales des apprentis.

UNE BONNE INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Pour illustrer ce fait, deux filières professionnelles bien représentatives de l'enseignement agricole sont analysées : les filières « productions agricoles (productions animales et végétales) » et « travaux paysagers », qui comptaient respectivement 12 000 et 9 000 élèves ou apprentis inscrits en année terminale du CAPA au BTSa, en 2000 et 2001.

Elles se prêtent à l'exploitation statistique fine des résultats des enquêtes sur le cheminement professionnel des diplômés de l'enseignement agricole (voir note méthodologique).

Sur les deux dernières enquêtes, réalisées en 2004 et 2005, et qui portent sur les sortants d'années terminales en 2000 et 2001, le taux d'insertion des élèves dépasse les 75 % dans les deux filières, et celui des apprentis les 80 %. En effet, l'insertion des apprentis apparaît souvent meilleure que celle des élèves (*graphique 6*). Ces taux sont plus élevés que ceux observés pour l'ensemble des diplômés, toutes filières confondues.

Plus le diplôme est élevé, meilleur est le taux d'insertion, dépassant dans les deux filières 90 % pour les bache-

liers professionnels et les techniciens supérieurs.

Au-delà de l'insertion, il est intéressant d'examiner la nature des emplois occupés par les jeunes formés. Les emplois dominants correspondent à des « profils les plus largement partagés par les jeunes formés dans la spécialité ».

Ainsi, dans la filière des « productions agricoles », les emplois d'agriculteurs exploitants sont plus souvent pourvus après un baccalauréat professionnel ou un brevet de technicien supérieur agricole (*graphique 7*). Les aides familiaux (futurs agriculteurs) sont peu nombreux et diminuent quand le niveau de diplôme s'élève. Il en est de même pour les ouvriers agricoles, qui sont très représentés chez les diplômés du CAPA, du BEPA ou d'un baccalauréat professionnel, mais moins nombreux chez les BTSa.

Les emplois de techniciens de production sont des emplois où se retrouvent uniquement des titulaires d'un brevet de technicien supérieur agricole.

Les emplois classés dans les catégories « autres » sont ceux qui n'ont pas de relation avec la spécialité du

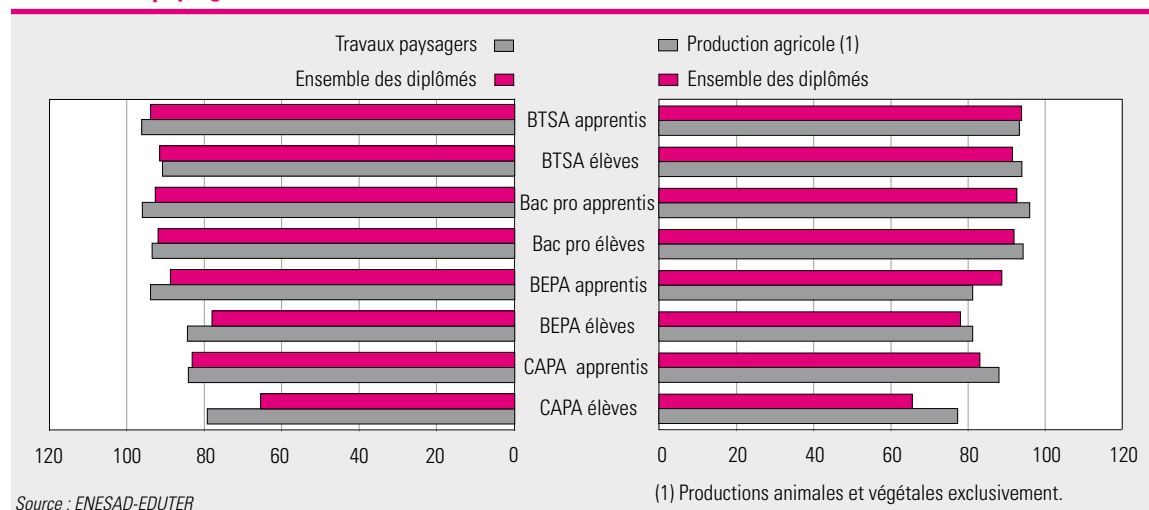
Tableau 8 – Origine sociale des élèves dans les principaux secteurs professionnels de l'enseignement technologique ou professionnel agricole par voie scolaire en 2005 (%)

Catégories socioprofessionnelles	Secteur des services	Secteur de l'aménagement	Secteur de la production agricole (1)
Agriculteurs	5,2	5,9	35,2
Employés et ouvriers	56,7	45,7	32,9
Professions intermédiaires	10,7	16,6	9,8
Autres	27,4	31,8	22,1
Total	100,0	100,0	100,0

(1) Productions animales et végétales exclusivement.

Source : BSIDP-DGER-MAP

Graphique 6 – Taux d'insertion des élèves et des apprentis des filières des productions agricoles et des travaux paysagers (%)



Source : ENESAD-EDUTER

diplôme obtenu. Ces emplois représentent plus de 40 % des emplois occupés par les titulaires du CAPA (plus de la moitié chez les apprentis) ou du BEPA. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'emploi occupé est en rapport avec le secteur professionnel de formation.

Dans la filière des « travaux payagers », les résultats sont assez proches (graphique 8). Les entrepre-

neurs et chefs d'équipe sont plus représentés chez les diplômés du baccalauréat professionnel ou du brevet de technicien supérieur agricole.

Les ouvriers, *a contrario*, sont très présents chez les diplômés du CAPA ou du BEPA, mais aussi du baccalauréat professionnel, notamment chez les apprentis.

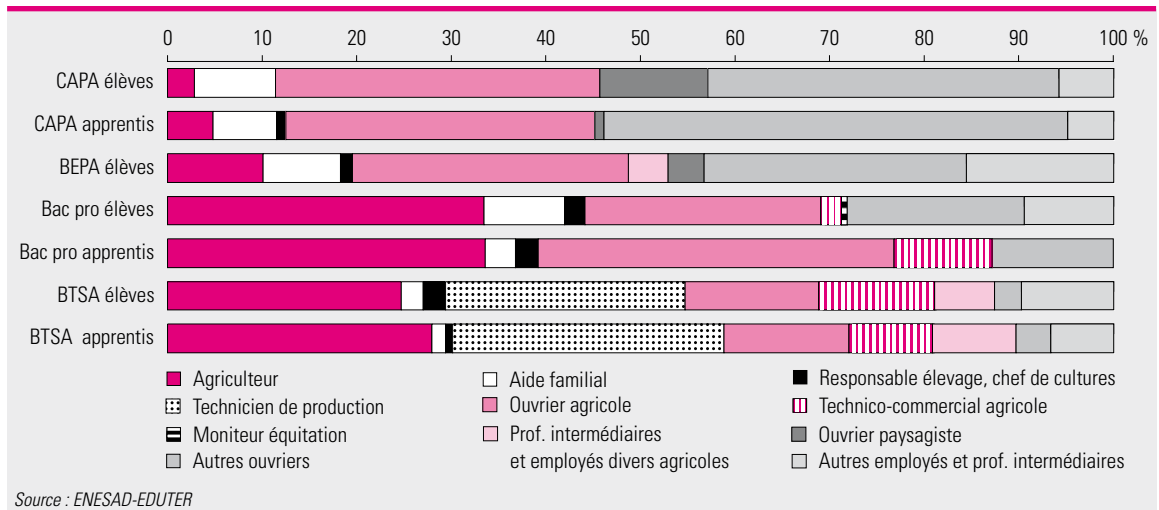
Les techniciens d'étude se retrouvent dans tous les niveaux de diplômes

mais sont plus nombreux chez les diplômés du BTSA. ■

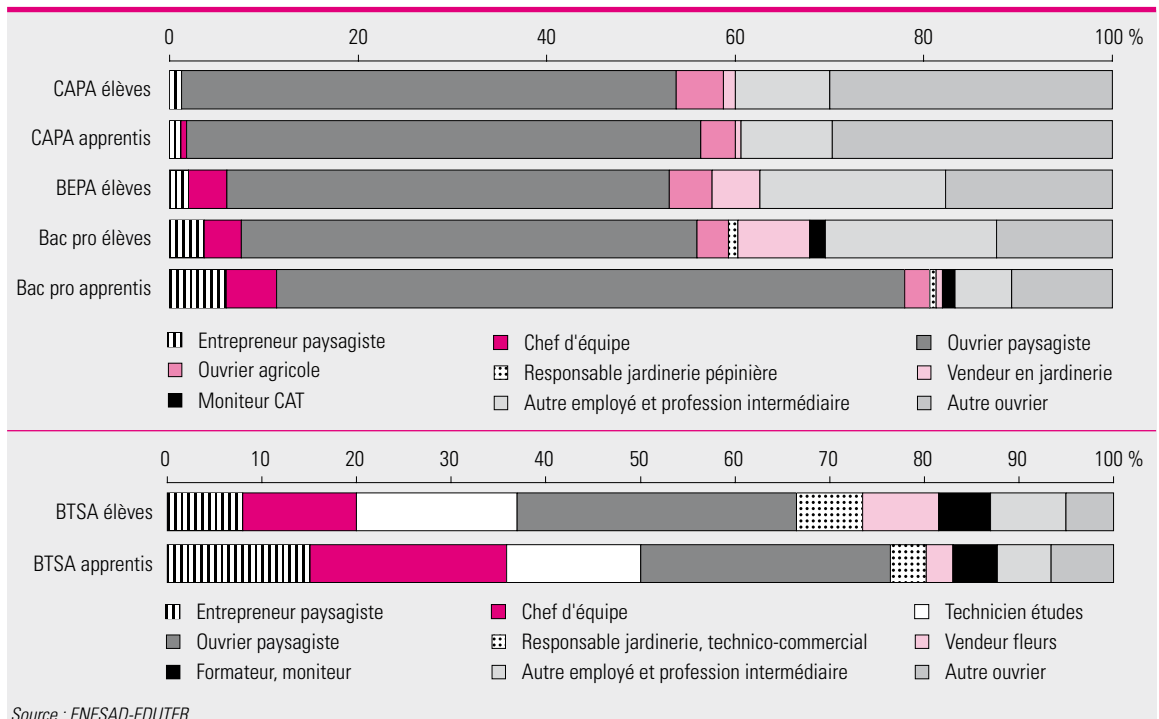
Source

Cette étude est basée sur la collecte des effectifs France entière (y compris les DOM et les COM) des formations technologiques ou professionnelles de la voie scolaire et des formations professionnelles de l'apprentissage qui débouchent sur un diplôme.

Graphique 7 – Les emplois dominants de la filière des productions agricoles



Graphique 8 – Les emplois dominants de la filière des travaux payagers



Note méthodologique

Pour connaître le devenir des anciens élèves et apprentis de l'enseignement agricole, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Direction générale de l'enseignement et de la recherche, réalise depuis 1993, avec l'appui de tous les établissements scolaires, des enquêtes (labellisées CNIS) sur le devenir scolaire et professionnel des diplômés quatre ans après la fin de leur scolarité. L'analyse sur une longue période du cheminement de ces jeunes après l'obtention d'un diplôme permet d'appréhender la diversité des parcours conduisant à l'insertion professionnelle. Chaque niveau est interrogé tous les deux ans, ce qui permet de voir l'évolution par niveau et par diplôme et d'analyser l'insertion dans les grandes filières professionnelles. Les deux dernières enquêtes, dont les résultats sont connus, ont porté sur :

- en 2004, les sortants de BEPA et BTSA 2000,
- en 2005, les sortants de CAPA, BTA et baccalauréats 2001.

L'insertion professionnelle étudiée pour chaque diplôme concerne les diplômés « uniques », c'est-à-dire qui n'ont pas obtenu un niveau de diplôme plus élevé. Certains diplômes ne sont pas indiqués, l'effectif des répondants étant trop faible pour permettre une exploitation statistique.

Schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole (1998-2002)

Le schéma prévisionnel national des formations (SPNF) de l'enseignement agricole est un document d'orientations générales pour l'enseignement technique agricole pour les cinq ans à venir. Prévu par le législateur dès 1984, il a été inscrit dans la loi d'orientation agricole de 1999. Il s'est dans un premier temps essentiellement appliqué à la voie scolaire.

Le troisième schéma, qui couvre la période considérée dans cette étude, précise des axes stratégiques, notamment : « Le choix d'une agriculture diversifiée et multifonctionnelle au sein des territoires et des espaces ruraux conduit à envisager un champ d'intervention large pour l'enseignement agricole. Il englobe ainsi la production de biens alimentaires et non alimentaires, la transformation des produits par les industries agricoles et alimentaires, les activités d'aménagement de l'espace (eaux et rivières, forêts et aménagements paysagers, gestion et animation nature, chasse et faune sauvage...), des services individuels et collectifs liés directement ou non aux exploitations agricoles familiales ou sociétaires, ou produits par celles-ci. ».

Il donne des orientations, comme celle de poursuivre « l'adaptation constante des formations dispensées (...) pour assimiler l'évolution des sciences et des techniques (...), pour favoriser l'émergence de nouvelles activités par des formations nouvelles répondant aux préoccupations de la société (animal de compagnie, espaces ruraux et de loisirs, paysage et patrimoine, agrobiologie, qualité et sécurité des produits alimentaires...) ».

En ce qui concerne l'organisation de l'enseignement agricole, le troisième schéma précise :

« Situé au cœur des territoires, consacré unité de base du système éducatif, l'établissement d'enseignement est appelé à jouer un rôle croissant dans le développement local. En particulier, dans l'exercice de sa mission première, la formation, il intervient de plus en plus précisément dans la régulation de l'offre et la demande de formation ».

« La répartition territoriale des établissements publics et privés sur plus d'un millier de sites produit un effet de système qui explique pour partie les résultats de l'enseignement agricole (...). Il faut donc réaffirmer l'importance du local, associé par ailleurs à une vision territorialisée de l'agriculture ».